

pas lui-même sur la valeur de ses créances et à se croire plus riche qu'il n'est en réalité.

Quant à ses propres dettes, le marchand doit en faire un relevé également fidèle et, s'il a eu soin d'inscrire régulièrement dans ses livres les montants dus à ses fournisseurs, il lui faudra peu de temps pour connaître ses propres obligations auxquelles il aura à faire face.

Peut être même cette petite acquisition dans ses propres dettes obligera-t-elle le marchand à être moins négligent pour collecter celles de ses clients et ce ne sera pas un mal.

L'inventaire des livres dans le commerce de détail est généralement un travail peu long et il se trouve encore de beaucoup raccourci pour celui qui passe ses livres en revue de temps en temps, comme tous devraient le faire, il n'y a donc qu'à le vouloir pour tirer tous les fruits de ce léger travail.

Mais l'inventaire des marchandises est plus long, demande plus de travail et c'est là l'excuse que prennent souvent les marchands pour ne pas le faire: "Je n'ai pas le temps."

Quand on le veut, on a toujours le temps de faire ce que l'on *doit* faire.

Il n'est pas nécessaire de faire inventaire annuel à la date du 31 décembre quoique beaucoup aiment à faire correspondre l'année commerciale avec l'année de calendrier.

L'important c'est de le faire. Ainsi dans le commerce de gros nous savons que les épiciers font leur inventaire au 1er février et les marchands de marchandises sèches au 1er décembre. Chacun prend l'époque qui s'accommode le mieux à son genre de commerce, il y a des moments de morte-saison, ce sont les meilleurs moments pour mettre de l'ordre dans le magasin et pour voir l'état du stock; en un mot, pour faire l'inventaire.

Quelques feuilles de papier et un crayon à la main on fait le tour du magasin, on inscrit toutes les marchandises avec la quantité de chacune d'elles, ensuite il est facile de voir clair.

En regard des marchandises on indique la valeur d'achat augmentée des faux frais et on sait le montant des marchandises en magasin qui représentent une partie de l'actif du marchand.

Ainsi l'actif se compose des dettes de livres, de l'argent en caisse et des marchandises en magasin, et le passif de tout ce qui est dû par le marchand.

En soustrayant le passif de l'actif, le marchand a devant les yeux son actif réel et, s'il veut savoir ce qu'il a gagné ou perdu dans l'année, il n'a qu'à comparer l'actif du précédent inventaire à celui qu'il vient de terminer...

Nous n'avons pas parlé de l'actif qui consiste en propriétés, bâtisses, terrains, etc.; il est évident que l'inventaire doit en tenir compte, de même qu'il ne faut pas oublier de déduire de leur valeur les hypothèques et charges qui peuvent grever ces mêmes immeubles si elles ne figure pas déjà aux livres de la maison de commerce.

Ce n'est pas un cours de comptabilité que nous voulons faire ici, notre but est simplement de montrer combien il est facile à chacun de connaître sa véritable situation dans les affaires.

Quant aux avantages à en tirer par le commerçant, nous les avons tant de fois indiqués dans LE PRIX COURANT qu'il serait oiseux d'y revenir.

Cependant nous terminerons en disant: profitez de l'inventaire pour voir à vos assurances contre le feu, peut-être vos marchandises ne sont-elles pas suffisamment protégées par votre police.